

Cour du Travail de Mons

Rue des Droits de l'Homme, 1 - 7000 Mons
Point GPS : 50.456772, 3.958075
Téléphone : +32 65 39 78 40

Elle connaît de l'appel des décisions rendues en premier ressort par les tribunaux du travail et par les présidents des tribunaux du travail. La Cour du travail est compétente principalement pour les litiges en matière de droit du travail et de sécurité sociale.

Plus d'informations sur l'organisation de la justice en Belgique sur le site du [Service public fédéral Justice](#).